

Délibération 2024 / 04-4

L'an deux mil vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Etaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Jean-François CHAMPEAU, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU.

Étaient absents excusés : Mrs Arnaud PICOUT (procuration Mr Jean-François CHAMPEAU), Didier LASSECHERE (procuration Mme Claudine DAURY-NEYRET), Jean-Jacques BORD (procuration Mr Christian FAUGERON), Jacques FAURE (procuration Mme Mireille LILLE-PALETTE RECONDU), Anthony BUYS, Mme France-Noëlle GIMENEZ.

Secrétaire de séance : Mme Claudine DAURY-NEYREY

* * * * *

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023 - BUDGET PRINCIPAL + CCAS

Le Conseil Municipal :

- * Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2023,
- * Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
- * Considérant les éléments suivants :

*** Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2023)	10 034,01
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2023)	-223 538,31

*** Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2023**

Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	71 206,18
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2023)	-223 538,31

Déficit d'investissement cumulé	-152 332,13
---------------------------------------	-------------

*** Restes à réaliser au 31 décembre**

Sur dépenses d'investissement	42 854,92
Sur recettes d'investissement	72 465,93

Solde net des restes à réaliser :	29 611,01
-----------------------------------	-----------

Excédent

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre

Rappel du solde d'exécution cumulé	-152 332,13
Rappel du solde net des restes à réaliser	29 611,01

Besoin de financement -122 721,12

*** Résultat de fonctionnement à affecter:**

Résultat de l'exercice 2023 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) 197 828,66
100 342,01

Total à affecter 298 170,67

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement **122 721,12**
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2024)

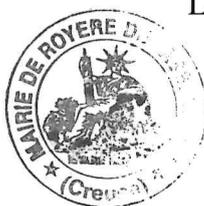
2) Affectation complémentaire en "réserves" (crédit compte 1068) : **0,00**
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2024)

3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé **175 449,55**
(à reprendre en recette ligne 002 de l'exercice 2024)

TOTAL AFFECTÉ : **298 170,67**

Fait et délibéré en Mairie, le 11 avril 2024

Le Maire,



Raymond RABETEAU

